

Sommes-nous prêts comme Église à emprunter le chemin de la justice réparatrice?

Estelle Drouvin

L'Église est au cœur de la tempête, dans une traversée qui la rend vulnérable. Elle est appelée à se mettre en route, vers l'autre rive, en disciple du Christ. Elle a le choix : succomber à la peur et à la désespérance... ou réveiller Celui qui dort dans la barque.

S'étant réveillé, il menaçait le vent et dit à la mer : « Silence, tais-toi! ». (Mc 4, 39-40)



C'est avant tout au silence que nous sommes appelés. Non pas au silence de mort, auquel se sont confrontées pendant des décennies les personnes victimes d'abus... mais à un silence de vie, celui qui ouvre la porte du cœur et permet à l'autre de confier l'horreur qu'il a vécue, les conséquences dans sa vie, les émotions enfouies, et ce qui l'habite comme questions et désirs.

Écouter avec humilité! Voici la première étape nécessaire.

C'est cette libération de la parole qui s'est vécue le 3 novembre dernier à Lourdes. Lors de l'Assemblée plénière de la Conférence des évêques de France, sept personnes ayant été victimes d'agressions et d'abandon au sein de l'Église ont été invitées à témoigner de ce qu'elles ont vécu. « J'ai mieux saisi la complexité de ce drame », avouera M^{gr} Pontier, président de la Conférence. Les victimes ont senti que leur parole venait toucher les évêques, les rendre plus conscients et donc plus responsables, et cela a déjà eu un effet réparateur.



La rencontre s'est déroulée en cercle, comme le veut la justice réparatrice. Ce cercle, cher aux Premières Nations chez qui cette forme de justice prend ses racines, nous rappelle notre commune humanité, notre fraternité humaine. Il n'y a plus les évêques ou les prêtres d'un côté, et le peuple de Dieu de l'autre, cette forme de cléricisme hiérarchisé jugée par le pape François « comme une composante de la crise des abus sexuels dans l'Église ». Lors de cette rencontre, les participants ont dit avoir pu se regarder dans les yeux.

Puis il leur dit : « Pourquoi avez-vous peur ainsi? Comment n'avez-vous pas de foi? » (Mc 4, 40-41)

« N'ayez pas peur. » C'est par ces mots que les victimes ont commencé leur lettre lue en ouverture. Elles-mêmes ont dit avoir dû traverser leurs peurs en acceptant la rencontre.

S'engager dans un dialogue avec des gens dont je crains le regard ou la parole n'est pas chose aisée. Il est important de reconnaître sa peur, qui peut être réelle, celle d'être blessé, celle de se voir coller une étiquette, celle d'être condamné. On ne se met pas en situation de vulnérabilité dans un contexte qui reste hostile.

La justice réparatrice permet justement de créer des espaces de confiance, où un dialogue vrai et bienveillant peut être possible. Les personnes qui animent les cercles sont reconnues pour leur qualité d'être et leur capacité à faire circuler la parole qui libère. Elles veillent à ce qu'il n'y ait pas de rapports de pouvoir nuisant à la démarche et elles favorisent la profondeur des échanges. Il est aussi

important que les participants viennent avec ces désirs de libération et de réparation.

Ce qui m'a touchée dans l'expérience de Lourdes, c'est que, lors de l'échange qui a suivi, les victimes ont posé la question : « Comment vivre la loyauté? ». Il n'y avait plus deux côtés qui se faisaient face, mais des personnes qui avaient le même désir et qui souhaitaient y répondre ensemble.

Lors de la conférence de presse, Véronique Cloutier, une des victimes, a partagé son sentiment « d'être de nouveau rassemblée dans un corps après en avoir été rejetée ». Elle concluait ainsi : « Si l'Église nous aide à nous réparer spirituellement, cela aide aussi l'Église car comme corps, elle est aussi abîmée par ces abus. » Oui, l'expérience le prouve, la justice réparatrice est une démarche gagnant-gagnant qui recrée le lien social.

Après l'écoute et l'échange de ce qui a été vécu et continue d'être vécu, la troisième étape de la justice réparatrice consiste à trouver *ensemble* des chemins de réparation. Ensemble, là est bien le maître-mot. Et c'est

cette étape qui s'amorce en France, avec la création d'une Commission indépendante composée de victimes, d'experts et de religieux, qui a pour objectifs de recueillir les récits pour que l'histoire n'oublie pas, de prévenir, sensibiliser, réparer les personnes victimes, et de mieux accompagner les prêtres qui ont abusé d'elles.

Au-delà des paroles, plusieurs appellent à l'urgence d'une démarche concrète. La justice réparatrice peut en être une. Souhaitons que l'expérience de Lourdes fasse boule de neige, et qu'elle nous inspire, ici ou ailleurs. Un travail qui transformera notre Église en profondeur, c'est là mon espérance, celle de l'autre rive.

Juriste de formation, Estelle Drouvin coordonne depuis près de neuf ans le Centre de services de justice réparatrice.



TTULAIRE D'UN PERMIS DU QUÉBEC



15 ANS À TRANSFORMER DES VIES !



CROATIE : MEDJUGORJE « Marie transparence de Dieu » | 22 avril au 6 mai 2019 AVEC ALAIN GÉLINAS, ptr

ISRAËL : TERRE SAINTE « Partons sur les traces de Jésus » | 22 mai au 1^{er} juin 2019 AVEC RICHARD WALLOT, ptr ET LAURENT MARIE, ptr



PORTUGAL - ESPAGNE - LOURDES « Sur la route des grands sanctuaires » | 4 au 17 mai 2019 AVEC MARC-ANDRÉ LAFRENIÈRE, ptr

COMPOSTELLE « Marcher avec son Dieu » | 6 au 24 juin 2019 AVEC GUY GUINDON, ptr



CONTACTEZ-NOUS POUR RECEVOIR NOTRE BROCHURE GRATUITE
Sans frais : 1-844-302-7965 • info@spiritours.com • www.spiritours.com